

# JE PARTICIPE À LA VIE DE L'ORGUE DE CHARLES GOUNOD



Je fais un don à l'ARESP, association pour la restauration de l'église Saint Pierre, je recevrai un reçu fiscal\* (réduction d'impôts à hauteur de 66 % des dons et dans la limite de 20 % du revenu imposable) et serai invité à l'inauguration.

## PAR CHÈQUE

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de don accompagné de mon règlement à l'ordre de l'ARESP, mairie de la Sauve, 19 Rue St Jean - 33670 La Sauve Majeure.

Le montant de mon don est de : .....

Nom ou Société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

e-mail : .....

Téléphone : .....

\* Le reçu fiscal vous sera adressé par **e-mail**  ou **courrier**  établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.



**ARESP** : Mairie - 19, rue Saint-Jean - 33670 la Sauve Majeure.

**e-mail** : [aresplasauve@gmail.com](mailto:aresplasauve@gmail.com) - **Tél.** : 05.56.23.31.17 - **www.aresplasauve.com**

MONUMENT



HISTORIQUE

